



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

SEANCE DU 10 AVRIL

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 14

Le dix avril deux mil vingt-cinq, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à l'Office de Tourisme à Sancerre,

Date de convocation : le deux avril deux mil vingt-cinq

Etaient présents : Marie Solange Doisne-Féré, François Renaud, Julien Barbeau, Valérie Chambon, Brigitte Chotard, Olivier Crouzet, Aurélien Gouraud, Rémi Pierre, Louison Rimbault, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery

Pouvoirs donnés : Carré à Touzery, Léger à Barbeau, Marot à Doisne-Féré,

Excusés : Pascale Marq, Ludovic Azuar, Carole Bègue,, Christian Carré, Thomas Jacquet, Pierre Coquillat, chantal Millerioux, Antoine Fleuriet, Patrick Léger, Emmanuel Marot,

DELIBERATION N° 09/25 : Budget- Compte Administratif 2024

Vu le code du Tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu les statuts de l'EPIC,

M.Olivier CROUZET (Président de la séance) présente le Compte Administratif 2024, tel que résumé ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL

investissement : 33182.05 €

fonctionnement : - 47799.43 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une voix (la Présidente n'ayant pas pris part au vote) le Compte Administratif est voté.

Pour extrait conforme, fait à Sancerre, le 24 /04/2025

Le Secrétaire de Séance,
Julien BARBEAU

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

Président de la séance
Olivier CROUZET

09 MAI 2025





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

SEANCE DU 10 AVRIL

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 14

Le dix avril deux mil vingt-cinq, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à l'Office de Tourisme à Sancerre,

Date de convocation : le deux avril deux mil vingt-cinq

Étaient présents : Marie Solange Doisne-Féré, François Renaud, Julien Barbeau, Valérie Chambon, Brigitte Chotard, Olivier Crouzet, Aurélien Gouraud, Rémi Pierre, Louison Raimbault, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery

Pouvoirs donnés : Carré à Touzery, Léger à Barbeau, Marot à Doisne-Féré,

Excusés : Pascale Marq, Ludovic Azuar, Carole Bègue,, Christian Carré, Thomas Jacquet, Pierre Coquillat, chantal Millerioux, Antoine Fleuriet, Patrick Léger, Emmanuel Marot,

DELIBERATION N° 10/25 : Budget- Compte de Gestion 2024

Vu le code du Tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu les statuts de l'EPIC,

BUDGET PRINCIPAL

investissement : 33182.05 €

fonctionnement : - 47799.43 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

Pour extrait conforme, fait à Sancerre, le 24 /04/2025

Le secrétaire de séance,
Julien BARBEAU

Acte déposé à la La Présidente,
Préfecture du Cher Marie-Solange DOISNE-FERE

09 MAI 2025





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

SEANCE DU 10 AVRIL

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 14

Le dix avril deux mil vingt-cinq, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à l'Office de Tourisme à Sancerre,

Date de convocation : le deux avril deux mil vingt-cinq

Étaient présents : Marie Solange Doisne-Féré, François Renaud, Julien Barbeau, Valérie Chambon, Brigitte Chotard, Olivier Crouzet, Aurélien Gouraud, Rémi Pierre, Louison Raimbault, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery

Pouvoirs donnés : Carré à Touzery, Léger à Barbeau, Marot à Doisne-Féré,

Excusés : Pascale Marq, Ludovic Azuar, Carole Bègue,, Christian Carré, Thomas Jacquet, Pierre Coquillat, Chantal Millerieux, Antoine Fleuriet, Patrick Léger, Emmanuel Marot,

DELIBERATION N° 11/25 : Budget- Affectation de résultat 2024

Vu le code du Tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu les statuts de l'EPIC,

Vu la délibération N°9/25 relative à l'approbation du Compte Administratif 2024

Vu la délibération N°10/25 relative à l'approbation du Compte de Gestion 2024

investissement : 33182.05 €

fonctionnement : - 47799.43 €

affectation au 1068 : - 14617.38 €



Délibération approuvée à l'unanimité.

Pour extrait conforme, fait à Sancerre, le 24/04/2025

Le secrétaire de séance,
Julien BARBEAU

La Présidente,
Marie-Solange DOISNE-FERE

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

09 MAI 2025





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

SEANCE DU 10 AVRIL

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 14

Le dix avril deux mil vingt-cinq, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à l'Office de Tourisme à Sancerre,
Date de convocation : le deux avril deux mil vingt-cinq
Étaient présents : Marie Solange Doisne-Féré, François Renaud, Julien Barbeau, Valérie Chambon, Brigitte Chotard, Olivier Crouzet, Aurélien Gouraud, Rémi Pierre, Louison Raimbault, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery
Pouvoirs donnés : Carré à Touzery, Léger à Barbeau, Marot à Doisne-Féré,
Excusés : Pascale Marq, Ludovic Azuar, Carole Begue, Christian Carré, Thomas Jacquet, Pierre Coquillat, Chantal Millerieux, Antoine Fleuriet, Patrick Léger, Emmanuel Marot,

DELIBERATION N° 12/25 : Budget Prévisionnel 2025

Vu le code du Tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu les statuts de l'EPIC,

Vu la présentation du Budget de l'EPIC résumé comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
investissement	127848.79	127848.79
fonctionnement	622140.60	622140.60

Délibération approuvée à l'unanimité.

Pour extrait conforme, fait à Sancerre, le 24 /04/2025

Le secrétaire de séance,
Julien BARBEAU

La Présidente,
Marie-Solange DOISNE-FERE

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

09 MAI 2025

